

Depuis sa création en 2004, l'association Lucien de Maleville défend et fait connaître l'œuvre de l'artiste Lucien de Maleville auprès d'un public large, contribuant à la conservation et à la mise à jour d'un patrimoine artistique, historique et régional. Depuis 2017, elle gère le fonds d'atelier de l'artiste, « un trésor d'émotions où l'on pourra puiser ». En 2013, l'association a été **reconnue d'intérêt général** ce qui permet à ses donateurs de bénéficier d'une déduction fiscale sur les revenus imposables de 66 % des sommes versées à l'association (dons et cotisations incluses).

Pour 2025, trois actions phares seront conduites avec le soutien des donateurs :

1. Fonds d'atelier de l'artiste : l'association réalisera la **campagne d'inventaire iconographique des objets du fonds et des études préparatoires aux œuvres** [respectivement 250 pièces et 1000 pièces]. En parallèle, une expertise sur la **collection de photographies anciennes** [environ 650 pièces] sera finalisée.
2. Exposition permanente de l'œuvre de Lucien de Maleville : l'association mettra en **dépôt permanent au Musée restauré de la Ville de Domme** des pièces emblématiques extraites du fonds d'atelier de l'artiste relatives à son expression artistique sur la vie rurale en Périgord. Un **événement ouvert** à tous ceux nous ayant soutenu sera organisé pour présenter le musée et sa salle des artistes.
3. Nettoyage de l'œuvre La fileuse : cette œuvre appartenant au fonds propre de notre association sera nettoyée en vue de son dépôt au musée. Elle constitue un témoignage sur les vieux métiers.

M. Mme M. et Mme (rayer les mentions inutiles)

Nom _____

Prénom(s) _____

Adresse postale _____

Tél _____ E-mail _____

Apporte mon soutien aux actions d'intérêt général de l'association Lucien de Maleville sous forme de don :

25 € (soit 8,5 € après déduction).

50 € (soit 17 € après déduction)

75 € soit 34 euros après déduction

100 € soit 34 euros après déduction

Autre montant libre : _____ €

Le _____

Signature _____

MODE DE REGLEMENT

chèque ci-joint d'un montant de _____ € à l'ordre de « Association Lucien de Maleville »

virement bancaire sur le compte de l'association

BIC : SOGEFRPP / banque : 30003

agence : 01593

compte : 00037261332

clé : 78

IBAN : FR76 3000 3015 9300 0372 6133 278

Formulaire à retourner à : Association Lucien de Maleville – 9, rue Pontcarral – 24 250 Domme ou
asso@lucierendemaleville.org Remise d'un reçu fiscal

AUTRE MODE DE REGLEMENT

En ligne, sur le site de Hello Asso :

<https://www.helloasso.com/associations/association-lucien-de-maleville/formulaires/3>

